

Commission des Finances et du Budget
Séance du mardi 11 juin 2013

Question de M. Georges Gilkinet au ministre des Finances, chargé de la Fonction publique, sur "la fermeture de l'agence BNP Paribas Fortis de Mariembourg" (n° 18504)

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, la banque BNP Paribas Fortis, dont l'État belge est le second actionnaire, a décidé de fermer dès le 4 juillet prochain son agence à Mariembourg, dans la commune de Couvin en province de Namur. C'est une des conséquences de la décision de BNP Paribas Fortis de supprimer pas moins de 150 agences d'ici 2015. Si elle se confirme, la disparition de la dernière agence bancaire et du seul distributeur de billets du village constituerait une très mauvaise nouvelle pour le commerce local et pour les 2000 habitants de Mariembourg, sans compter les touristes qui s'y trouvent régulièrement.

Cette annonce suscite évidemment l'émoi dans le village et la commune concernés.

Monsieur le ministre, pouvez-vous me communiquer la liste des agences BNP Paribas Fortis qui seront fermées d'ici 2015? Quels sont les critères édictés par la direction de BNP Paribas Fortis pour décider des agences qui seraient fermées d'ici 2015? Les administrateurs représentant l'État belge dans la banque ont-ils approuvé ces critères? Quelles démarches envisagez-vous d'entreprendre pour que BNP Paribas Fortis prenne en compte le maintien d'un service bancaire minimal au public dans certains villages?

Le fait d'être la dernière banque présente dans un endroit devrait être un critère retenu par la banque pour décider de supprimer une agence.

Existe-t-il une possibilité de maintenir à Mariembourg soit l'agence soit un distributeur de billets une fois l'agence fermée? Cette possibilité est-elle étudiée ou envisagée?

Koen Geens, ministre: Cher collègue, l'aspect du *retail* dans la profession bancaire est, depuis quelques décennies, caractérisé par de grands changements. Les gens exécutent de plus en plus leurs opérations par internet ou à l'aide d'un terminal situé dans les agences. De plus, les banques sont soumises à une pression constante, notamment en raison de la crise financière, qui les oblige à augmenter leur rentabilité. Avec tout le respect dû aux citoyens de Mariembourg et Couvin, cela a pour conséquence la fermeture de certaines agences qui ne peuvent plus être exploitées de façon rentable.

En tant que ministre des Finances, je dois m'en tenir, comme tout actionnaire, à la règle de l'autonomie de la fonction bancaire. Je ne puis donc, en aucune manière, m'impliquer dans des questions stratégiques, opérationnelles ou relatives au marketing d'une banque et surtout pas quand il s'agit d'une banque dont l'État est actionnaire. Il m'est donc impossible de vous répondre davantage.

Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, j'aurais espéré davantage d'empathie et de combativité dans votre chef par rapport à ce dossier.

C'est une commune qui, comme d'autres, a vu la fermeture du dernier bureau de poste offrant un service bancaire et qui voit fermer sa dernière agence de banque, propriété pour un quart de l'État belge.

Pour une banque à capitaux publics, BNP Paribas Fortis pourrait, dans ses critères, tenir compte de la notion de service bancaire universel, du droit de chaque citoyen, même si nous sommes de plus en plus

nombreux à utiliser internet pour gérer nos comptes bancaires, d'avoir accès physiquement à une banque avec tous les conseils que cette visite peut apporter, y compris pour une PME ou des artisans.

J'aurais espéré une plus grande ouverture de votre part, à tout le moins au sujet du maintien d'un distributeur de billets, important pour le commerce local.

Vous me faites part de votre impuissance dans ce dossier et je le regrette. J'espère néanmoins que vous pourrez interroger la banque sur cette question en l'encourageant, au-delà du cas de Mariembourg, à peser tous les arguments, avec toute la finesse qu'il convient, dans le fait de fermer la dernière banque subsistant dans une commune.